

Certificate of Advanced Studies HES-SO
Diploma of Advanced Studies HES-SO

CAS et DAS dans le domaine de la Médiation culturelle

CAS novembre 2023 - février 2025

DAS mars 2025 - février 2027

Haute école de travail social
et de la santé Lausanne

**HE
TSL**

Introduction

La médiation culturelle a connu un développement important ces deux dernières décennies, de manière institutionnelle mais également comme un champ professionnel avec des profils et des discours distincts, faisant l'objet de formations, de recherches, et s'étant constituée comme un corps professionnel représenté par une association nationale. Elle s'inscrit dans un contexte politique multiple : social, culturel, urbain. Elle est ancrée dans la LEC (loi sur l'encouragement à la culture) depuis 2009, ce qui permet à l'Etat de la soutenir et de l'encourager et notamment de soutenir des projets qui familiarisent les publics avec une œuvre ou une prestation artistique. Par ailleurs, l'encouragement à la participation culturelle est l'un des trois axes stratégiques de la Confédération pour les années 2016 à 2020, reconduit pour les années 2020 à 2024. Cet axe veut renforcer la citoyenneté active par un certain nombre d'objectifs tels que : renforcer l'accès à la culture au plus grand nombre, garantir la liberté de choisir son identité dans la diversité des cultures, promouvoir l'exercice d'activités culturelles et élaborer une offre culturelle concertée avec les utilisateurs et utilisatrices. « En tant que politique sociale (...) la participation culturelle devrait permettre de faire en sorte qu'une majorité aussi large que possible s'implique de manière active ou passive dans la vie culturelle et ait accès au patrimoine culturel (...) » (Message du Conseil fédéral sur l'encouragement à la culture, 2014).

La médiation culturelle a pour ambition de faire émerger la parole singulière de chacun·e à partir d'une œuvre ou d'un projet culturel. Dit autrement, la médiation culturelle fait appel à l'exercice de la sensibilité des personnes en présence de l'œuvre, à la possibilité des publics d'être en position de redéfinir, dans leurs rapports aux œuvres, leur conception du monde, de l'autre et de soi. Il s'agit d'une forme de partage de l'expérience, des valeurs, des doutes et des croyances.

La médiation culturelle a pour fonctions principales de :

- Développer la participation en expérimentant des propositions artistiques ou culturelles, ainsi que favoriser la création de réseaux et la réalisation de projets/activités en lien avec les œuvres.
- Favoriser la création en mettant en lien des collectivités et des artistes.
- Permettre à des publics variés d'accéder à l'art (au sens large) et de donner sens aux perceptions qu'il suscite.
- Dépassez une vision élitiste de l'art construite sur des connaissances et des codes et proposer aux publics un espace d'expérimentation ainsi que des outils pour leur permettre d'élargir leur perception de l'art et par conséquent de l'existence et de la vie en société.

Dans cette vision, la médiation culturelle peut être envisagée comme un vecteur de développement humain durable. En effet, aborder les problèmes de société par le geste artistique et l'action culturelle a pour objectif de favoriser une meilleure cohésion sociale.

Dans notre conception, la médiation culturelle propose du débat, de la participation, de la controverse et par des approches transversales, elle propose également, par le biais de l'art et de la culture, sens et questionnements sur le monde en train de se faire. Il s'agit de s'engager avec les publics, leurs désirs, leurs difficultés et leurs connaissances et de mettre en œuvre de multiples rencontres.

La médiation culturelle peut s'exercer dans de nombreux domaines : arts de la scène, arts visuels, patrimoine, culture scientifique notamment. Le travail de médiation a pour principe de s'appuyer sur l'art comme potentialité d'épanouissement. L'art au sens large est ainsi un facteur d'ouverture au monde en tant que langage capable de relier les individus les uns aux autres, quelle que soit leur culture, leur appartenance sociale, leur intégrité physique et psychique. La médiation culturelle permet également de se questionner sur la place de l'art et de la culture dans la société en mettant les publics en lien avec leur époque et les mouvements qui agitent les sociétés et qui nous constituent.

Enfin, la médiation culturelle nécessite de connaître, développer et utiliser des outils pédagogiques ayant pour objectif de sensibiliser de larges publics à la culture et ainsi de renforcer les relations humaines à partir de projets qui mettent en avant la créativité comme moteur de l'action.

Un **CAS (Certificate of Advanced Studies) de médiatrice et médiateur culturel** est dispensé dans notre école depuis 2011 (huit volées terminées, une neuvième en cours). A la demande de professionnel·le·s déjà formé·e·s, d'un certain nombre d'acteurs et d'actrices du champ culturel, d'institutions culturelles et socioculturelles, de personnes du champ politique en charge de la culture, la Haute école de travail social et de la santé Lausanne a également développé un **DAS (Diploma of Advanced Studies) en médiation culturelle et projets culturels**, qui peut s'effectuer suite au CAS et s'inscrit en complément de celui-ci. La première volée du DAS s'est terminée en mars 2021 et une deuxième volée se prépare pour mars 2025.

Le CAS débutera à l'automne 2023 ; le DAS démarrera en principe en 2025 et **sera ouvert aux personnes étant déjà en possession du CAS.**

Ces deux formations s'adressent à l'ensemble des personnes travaillant dans le secteur culturel : professionnel·le·s de la médiation culturelle, artistes, etc. Elles s'adressent également à un public plus large car elles permettent de développer des compétences interdisciplinaires, théoriques et pratiques : travailleurs sociaux et travailleuses sociales, enseignant·e·s, bibliothécaires, artistes, etc. Il s'agira de former des médiateurs et des médiatrices culturelles compétent·e·s pour aménager des dispositifs permettant la rencontre et l'échange entre les différents acteurs et actrices de ces secteurs, notamment les artistes et les créateurs et créatrices, mais également la rencontre et l'élaboration de projets communs entre les acteurs et actrices du champ culturel et ceux et celles du champ social, pour provoquer la découverte et l'envie et inviter les publics à porter leurs regards sur l'art et la culture.

But des formations

La Haute école de travail social et de la santé Lausanne propose une formation qui promeut les idées de démocratisation, de démocratie et de participation culturelle. En nous inspirant notamment des idées conceptualisées par les pédagogies participatives, visant l'émancipation des publics par l'art et la culture, il s'agit d'apprendre à associer les publics à toutes les démarches et à accompagner les processus citoyens sur un long terme. Nous considérons que la médiation culturelle n'est pas un exercice explicatif codé qui rendrait l'art accessible à ceux ou celles qui « n'y comprennent rien », mais bien un processus qui permet de construire du lien entre les œuvres et le public, entre les médiateurs et médiatrices et le public, et entre les publics et les institutions culturelles (Caune, 1981).

Ces deux formations permettront d'exercer le métier de médiatrice et médiateur culturel dans toutes les situations de transmission et de lien entre l'art et les publics. Ce métier se pratique essentiellement dans les relations entre les collectivités et les artistes, l'éducation et la culture, la création et l'exposition, la création et la représentation, la promotion d'activités et d'évènements culturels et la valorisation du patrimoine culturel et de l'environnement.

Ces formations prennent en compte les trois dimensions principales de ce métier. La première consiste à favoriser la visibilité d'œuvres d'artistes et à faciliter leur accès pour toutes et tous. La seconde est celle de la réflexion critique en cherchant à créer des espaces dans lesquels il est possible de discuter et d'échanger pour s'approprier des savoirs et mieux comprendre les contenus des propositions artistiques et culturelles. Cette dimension s'inscrit dans le cadre de la démocratie de la culture. Enfin, la troisième dimension est celle de la participation à ces propositions artistiques et culturelles, en accompagnant, par une série d'activités, individuellement ou collectivement, les personnes dans une démarche de citoyenneté active sur le plan culturel.

Le but de nos formations est de donner des moyens permettant de repérer les enjeux socioculturels d'une société pour saisir les possibilités de développer la participation culturelle des publics. Il s'agira également d'avoir des outils pour analyser les institutions culturelles et sociales et comprendre en quoi le développement de la participation culturelle des publics est possible. Enfin, il s'agira de construire des projets et des dispositifs permettant cette participation.

Il importera d'acquérir des contenus théoriques (pédagogiques, philosophiques, sociologiques, politiques, historiques) articulés à la conception et la réalisation d'une action de médiation culturelle en partenariat avec un lieu culturel et/ou socioculturel, pour élaborer des actions de médiation soucieuses des œuvres et des publics acquis et potentiels qu'elles mettent en présence.

Description des formations

Certificate of Advanced Studies (CAS) HES-SO de Médiatrice et de Médiateur culturel 2023-2025

Le CAS forme au développement de compétences nécessaires pour avoir une approche de la médiation culturelle contextualisée, permettant de connaître ses fonctions principales, de pouvoir mettre en œuvre des postures et attitudes appropriées dans les actions de médiation culturelle, de développer des méthodes et des outils pédagogiques pour sensibiliser de larges publics à la culture dans une perspective de participation culturelle libre et choisie. Il permettra de développer une réflexion critique pour pouvoir créer des espaces dans lesquels il est possible de discuter et d'échanger pour s'approprier des savoirs et mieux comprendre les contenus des propositions artistiques et culturelles.

Les quatre modules (dont l'un est constitué par le travail de certification) qui le compose permettent aux participant·e·s d'acquérir des contenus théoriques et pratiques et de les mettre en lien avec les différentes formes de médiation.

Les enjeux relatifs aux conditions nécessaires à la mise en place d'actions de médiation culturelle seront abordés ainsi que la place particulière qu'occupe la médiatrice et le médiateur dans le contexte institutionnel actuel.

Diploma of Advanced Studies (DAS) HES-SO en Médiation culturelle et projets culturels 2025 - 2027

Le DAS est un complément au CAS. Il est composé de trois modules (dont l'un est constitué par le travail de diplôme). Il vise un approfondissement des compétences et des enjeux précités dans le champ culturel large de la médiation, incluant des projets culturels conséquents. Il permet de développer un projet participatif de médiation culturelle en partenariat avec un lieu proposé par le lieu de formation, en accompagnant individuellement et collectivement les publics concernés dans une démarche de citoyenneté et de participation culturelle active. Il forme aux compétences nécessaires à un exercice professionnel avéré et expert dans tous les champs de la médiation culturelle.

Organisation des formations

Le CAS de Médiatrice et Médiateur culturel (**15 crédits ECTS**) se compose de 4 modules, dont l'un est constitué par le travail de certification. Il compte 23 jours de cours et 2 journées réservées pour les travaux de certification finale. La formation a lieu à raison de 2 jours par mois (sauf 1 session qui se déroule sur 3 jours) pour une durée totale de 15 mois (dont 12 mois de cours). La volée est en principe limitée à 24 étudiant·e·s. La prochaine volée débutera le 20 novembre 2023.

Le DAS en Médiation culturelle et projets culturels (**15 crédits ECTS en plus du CAS, soit 30 ECTS**) se compose de 3 modules dont l'un d'entre eux est entièrement consacré à la mise en œuvre d'un projet de médiation culturelle participatif réalisé avec un partenaire extérieur, par groupes de deux à trois étudiant·e·s. Ce projet constitue le travail de diplôme. Cette formation comprend 23 jours de cours répartis sur 12 mois à raison de 2 ou 3 jours de formation par mois. Il convient de prévoir, en plus des journées de formation, un important travail personnel d'environ 400 heures pour les lectures et le travail de terrain. La volée est limitée à 24 étudiant·e·s. La prochaine volée débutera en principe en mars 2025.

Les lieux de réalisation du projet de médiation culturelle sont imposés par les responsables de la formation, des contrats de partenariats seront conclus avec ces lieux. Les projets se réalisent par groupes de deux à trois étudiant·e·s.

Objectifs généraux des formations

La fonction de médiation culturelle peut s'exercer dans toutes les situations de lien entre l'art et les publics. Elle se pratique dans les relations entre la création et l'exposition ou la représentation, la promotion d'activités et d'événements culturels, la valorisation du patrimoine culturel et de l'environnement, la relation entre l'éducation et la culture. La formation permet de développer des connaissances et des compétences dans les domaines suivants :

- Acquérir des contenus théoriques et les mettre en lien avec différentes formes de médiation.
- Acquérir des contenus pratiques pour élaborer des actions de médiation soucieuses des publics acquis et potentiels ainsi que des œuvres qu'elles mettent en présence.
- Faciliter l'accès de publics variés aux œuvres et aux processus artistiques.
- Développer une réflexion critique pour pouvoir créer des espaces dans lesquels il est possible de discuter et d'échanger pour s'approprier des savoirs et mieux comprendre les contenus des propositions artistiques et culturelles.
- Être en capacité de développer des activités de médiation culturelle en accompagnant individuellement ou collectivement les personnes dans une démarche de citoyenneté et de participation culturelle active.

Compétences

Au terme du **CAS et du DAS**, les participant·e·s devront être capables de pratiquer la médiation culturelle dans les différents domaines dans lesquels elle s'exerce. Cela suppose d'avoir acquis les compétences suivantes :

Compétences spécifiques à l'approche de l'art dans la société :

Comprendre les fonctions diverses de l'art, la place et le statut de l'artiste dans la société en :

- Identifiant les acteurs et actrices dans le champ culturel et en comprenant leurs interactions (CAS)
- Découvrant des théories permettant de décrire l'expérience et l'émotion esthétique (CAS)
- Acquérant des concepts permettant de repérer les effets des idées sur les dispositifs mis en place dans les actions de médiation culturelle (DAS)

Compétences spécifiques à la connaissance experte des enjeux de l'environnement global dans lequel s'inscrit la médiation culturelle :

Maîtriser des connaissances générales dans les dimensions artistiques, politiques et de médiation entre les publics et l'œuvre en :

- Connaissant les débats actuels sur la culture et l'art (CAS)
- Connaissant et identifiant les effets de la participation culturelle sur soi et sur les publics destinataires d'actions de médiation (DAS)

Connaître et comprendre les enjeux du domaine des arts et de la médiation culturelle en :

- Connaissant les fonctionnements de l'organisation, de la production et de la diffusion du spectacle vivant ainsi que les différentes formes de présentations et d'expositions (CAS – DAS)
- Connaissant et comprenant le fonctionnement des différents lieux pour pouvoir construire une place au spectateur et à la spectatrice dans l'action de médiation culturelle (CAS – DAS)
- Etant capable d'analyser un projet artistique à travers l'œuvre (CAS – DAS)
- Acquérant des connaissances permettant de construire, soutenir et accompagner les projets artistiques, sociaux ou citoyens par des actions de médiation (DAS)

Compétences propres à l'exercice des pratiques :

Pouvoir concevoir, mettre en place et conduire une action de médiation culturelle en :

- Acquérant des connaissances de base sur les notions de participation, de citoyenneté active et de démocratie culturelle (CAS)
- Etant capable de concevoir et de mettre en œuvre des actions de médiation culturelle adaptées aux publics visés et aux œuvres concernées (CAS)
- Sachant rédiger un dossier de présentation de l'action de médiation et communiquer à son sujet de façon adéquate auprès des publics (CAS)
- Connaissant des éléments de pédagogie culturelle pour pouvoir pratiquer la médiation culturelle (CAS – DAS)
- Etant capable de concevoir et de conduire des projets participatifs de médiation culturelle d'envergure dans les différents milieux ou disciplines artistiques concernées (DAS)

Compétences critiques sur sa pratique :

Dégager un objet d'études ayant trait à la médiation culturelle, élaborer une problématique qui permettra de concevoir une action de médiation culturelle en :

- Mobilisant des éléments de la formation en les articulant avec la pratique (CAS – DAS)
- Portant un regard critique sur sa pratique permettant de la faire évoluer (CAS – DAS)
- Mettant en œuvre une action de médiation culturelle en ayant élaboré ses aspects pratiques et conceptuels, en prenant en compte les spécificités des publics concernés ainsi que de l'œuvre ou des œuvres (CAS)
- Mettant en œuvre un projet participatif conséquent de médiation culturelle, en réseau avec un ou plusieurs partenaires culturels et sociaux (DAS)
- Rédigeant un travail de diplôme analysant le projet et problématisant la notion de participation culturelle (DAS)
- Démontrant l'intégration des concepts théoriques et méthodologiques dans le projet devant un jury d'expert·e·s (DAS)

Contenus des formations

Certificate of Advanced Studies (CAS) HES-SO de Médiatrice et Médiateur culturel 2023-2025

Les contenus de la formation sont organisés en quatre modules distincts construits selon une cohérence propre, articulés entre eux.

Chaque module fait l'objet d'une évaluation distincte. Un travail de certification valide l'ensemble de la formation.

Des indications précises sur les travaux exigés seront données au début de chaque module, ainsi qu'un règlement de formation.

Module 1 : Fondements de la médiation culturelle et approches participatives

Module 2 : Philosophie de l'esthétique et conséquences pratiques

Module 3 : Diversité des approches de médiation culturelle

Module 4 : Mise en pratique et travail de certification

Programme modulaire

Module 1 : Fondements de la médiation culturelle et approches participatives

Ce module donne des bases permettant de connaître le contexte politique dans lequel s'exerce le métier de médiatrice et médiateur culturel, ainsi que connaître les différentes formes de médiation et d'interventions. Il donne une première approche de la participation, la citoyenneté active et la démocratie culturelle (3 ECTS).

Contenus spécifiques

Introduction à la formation : Véronique Eggimann, responsable du CAS, Viviane Prats, doyenne de la formation continue, Iris Meierhans, médiatrice culturelle et co-responsable du module 4 (1/2 jour)

Accueil, présentation de la formation, de son déroulement, de ses exigences ainsi que du contenu du travail de certification, présentation des étudiant·e·s, de la bibliothèque, actes administratifs.

Introduction à la médiation culturelle et aux différentes formes d'interventions, Association Destination 27, Morgane Ischer et Iris Meierhans, 2 jours

Dans un premier temps, les objectifs, les méthodes et les contenus de la médiation culturelle seront abordés en partant des expériences des étudiant·e·s et de la pratique des intervenantes. Différentes formes de médiation seront ensuite explorées afin de questionner les méthodologies et approches adaptées aux publics impliqués, en fonction des œuvres concernées et des objectifs visés. La posture du médiateur ou de la médiatrice sera également discutée. En fin de module, ces questions seront reprises à la lumière de publications, d'articles, ainsi que d'exemples de formes de médiation présentés par les autres intervenant·e·s du module.

Politiques culturelles, Jacques Cordonier et Anne-Catherine Sutermeister, 2 jours

De manière à comprendre les enjeux de politique culturelle dans lesquels s'inscrit la médiation, les enseignant·e·s aborderont les notions de démocratisation et de diversité culturelle et retraceront l'émergence du concept de médiation dans le contexte politique. Les rôles des communes, des cantons et de la Confédération en matière de politique culturelle seront également abordés. Dans un deuxième temps, les enseignant·e·s s'intéresseront aux définitions de la médiation culturelle et à la fonction du médiateur et de la médiatrice au sein du système culturel. Elle s'attachera à donner des éléments qui permettront aux étudiant·e·s d'être en capacité de décrire une action de médiation, ses objectifs, ses résultats, l'impact et les effets visés par celle-ci, ce qui consiste à pouvoir défendre un projet dans le cadre d'une politique culturelle.

Accessibilité des publics, Hélène de Ryckel, 1/2 journée

Afin de favoriser la participation culturelle, il convient de réfléchir aux publics et à leurs différentes typologies en lien avec l'accessibilité. Il s'agit également, durant ce cours, de découvrir les différences et les besoins spécifiques à ces différents publics au travers d'exemples pratiques. Les étudiant·e·s pourront réfléchir aux manières de rendre un projet de médiation culturelle accessible à différents publics.

La médiation culturelle dans l'introduction aux spectacles, Susanne Mueller Nelson, 1 jour

Cette journée sera consacrée à l'approche de la médiation culturelle par l'introduction au spectacle : quelle introduction pour quel spectacle ? A partir de différentes typologies d'expériences, des situations seront expérimentées par un travail d'atelier sur la prise de conscience corporelle et des expérimentations sensorielles. L'approche de la médiation culturelle de Susanne Mueller Nelson se veut une médiation à pied d'égalité. Dans ce but, les situations qu'elle crée permettent un échange qui inclut le savoir de chaque participant·e. **Prévoir des habits confortables.**

Introduction aux pédagogies participatives, Claudia della Croce, 1 jour

Nous présenterons les principaux concepts des pédagogies participatives ainsi que leurs méthodes d'intervention. Les origines de la participation et les déclinaisons possibles de celle-ci dans les actions de médiation seront abordées. Nous examinerons en quoi ces pédagogies peuvent intéresser les médiateurs et médiatrices dans leurs pratiques. Au travers d'exemples et d'extraits de documents écrits et filmés, nous discuterons l'importance et la pertinence de ces idées dans la société d'aujourd'hui.

Enseignant·e·s

Anne-Catherine Sutermeister, Dr. en études théâtrales, responsable de l'Institut de recherche en art et en design à la HEAD, Genève, a occupé différents postes dans des institutions culturelles et des collectivités publiques, notamment Pro Helvetia ou comme Cheffe du Service de la culture de l'Etat du Valais. Elle est actuellement indépendante.

Jacques Cordonier, Chef du Service de la culture du Canton du Valais de 2005 à 2020. Il a exercé ou exerce encore différentes fonctions dans les conférences et fondations suisses, notamment la vice-présidence de la Conférence suisse de chefs cantonaux de la culture et le Comité de l'association faïtière Cultura suisse.

Iris Meierhans et Morgane Ischer, médiatrices culturelles à Destination 27, une association de médiation culturelle œuvrant à rapprocher les milieux culturels et sociaux pour permettre à chacun·e le plein exercice de ses droits culturels et rendre l'art accessible à toute personne vivant une situation précaire ou difficile. Destination 27 mène des projets de médiation culturelle co-construits en partenariat avec des associations sociales et avec les participant·e·s.

Susanne Mueller Nelson, danseuse et chorégraphe indépendante, pédagogue et praticienne de la Méthode Feldenkrais®. En 2013, elle obtient un MAS TanzKulture à l'Université de Berne. Formée à plusieurs langages chorégraphiques, elle a créé et produit de nombreuses pièces en Suisse et à l'étranger. Elle se consacre dorénavant au questionnement de la relation entre la performance et le public, en tant que chorégraphe, danseuse et chercheuse.

Claudia della Croce, Professeure retraitée de la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL). Elle a enseigné les méthodologies collectives et participatives en animation socioculturelle et a fait de nombreux liens entre art et travail social. Elle est à l'origine de la mise en place du CAS et du DAS en médiation culturelle et a porté la fonction de responsable du CAS jusqu'à la 8^{ème} volée.

Hélène de Ryckel, responsable de la médiation culturelle au Musée Ariana. Elle a fait des études d'histoire de l'art et d'archéologie en Belgique, se spécialisant en arts extra-européens. Depuis une dizaine d'années, elle imagine et gère des projets de médiation culturelle inclusifs et ciblés autour des besoins des publics.

Responsable du module

Véronique Eggimann, Maître d'enseignement à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL), Responsable du CAS en médiation culturelle depuis la 8^{ème} volée. Elle est formée en animation socioculturelle et en médiation culturelle.

Durée : 7 jours

Validation

Chaque étudiant·e participera à l'action de médiation de son choix durant l'automne et rendra un court texte (3 à 5 pages) sur cette expérience. Des critères plus précis seront donnés au début du module.

Références bibliographiques :

Behrer, L. (2006). La démocratie participative et la qualification citoyenne : à la frontière de la société civile et de l'Etat. *Nouvelles pratiques sociales, volume 18 (numéro 2), 24-38*. Université du Québec.

Caillet, E. (1995). *A l'approche du musée, la médiation culturelle*. Presses universitaires de Lyon.

Camart, C., Mairesse, F., Prévost-Thomas, C., Vessely, P. (2015). (Dir.). *Les mondes de la médiation culturelle, Volumes 1 et 2*. Editions l'Harmattan.

Caune, J. (2006). *La démocratisation culturelle, une médiation à bout de souffle*. Presses universitaires.

Caune, J. (1999). *Pour une éthique de la médiation. Le sens des pratiques culturelles*. Presses universitaires.

Freire, P. (2001). *La pédagogie des opprimés*. Editions la Découverte.

Hauser, C., Seger, B. (Eds.) (2010). *Entre écriture et politique, Pro Helvetia de 1939 à 2009*. Université de Fribourg.

La Fortune, J.-M. (Dir.) (2012). *La médiation culturelle - le sens des mots et l'essence des pratiques*. Presses de l'Université du Québec.

Lamizet, B. (1999). *La médiation culturelle*. Paris : L'Harmattan.

Liot, F. (Eds.) (2010). *Projets culturels et participation citoyenne. Le rôle de la médiation et de l'animation en question*. L'Harmattan.

Pignot, L., Saez, J.-P. (Eds.) (2018). La médiation culturelle : ferment d'une politique de la relation. *L'Observatoire, La revue des politiques culturelles, no 51*.

Pro Helvetia. (2005). *De A comme art à T comme tradition, glossaire de la politique culturelle suisse*. Zürich.

Pro Helvetia. (Eds.) (2013 en ligne). *Le temps de la médiation*. <https://www.mediation-culturelle.ch>

Mörsch, C. (2009). Comment le public arrive-t-il à l'art ? *Passages, le magazine culturel de Pro Helvetia, n° 51*.

Reichenau, C., Widmaier, V. (2015). *Renforcer la participation culturelle en Suisse*. Rapport mandaté par le groupe de travail « Participation culturelle » du Dialogue national. Association médiation culturelle Suisse.

Saada, S. (2011). *Et si on partageait la culture ? Essai sur la médiation culturelle et le potentiel du spectateur*. Editions de l'Attribut.

Siméon, J.-P. (2015). *La poésie sauvera le monde*. Le Passeur.

Module 2 : Philosophie de l'esthétique et conséquences pratiques

Ce module donne accès à des concepts permettant de décrire l'acte de création et l'acte de réception d'une œuvre. Il s'agit de comprendre ce que l'art fait aux individus et aux sociétés au travers d'un enseignement de philosophie de l'esthétique. Cet enseignement est complété par la présentation d'une pratique en pédagogie culturelle qui donne des outils pédagogiques pour pratiquer la médiation culturelle avec tous les publics (5 ECTS).

Contenus spécifiques

Philosophie de l'esthétique, Thierry Gutknecht, 4 jours

Ce cours se réfère à la philosophie de l'esthétique et plus précisément au courant du pragmatisme. Il a pour objectif de donner aux étudiant·e·s des concepts théoriques leur permettant de décrire et de mettre en perspective ce qu'est la création artistique et l'expérience esthétique, la leur et celle des humains en général. Le pragmatisme prend en compte l'expérience tant qu'elle est suscitée par des « objets » physiques et mentaux, comme des idées et des œuvres, externes à l'humain. Les œuvres d'art, quelles qu'elles soient, constituent des occasions d'expériences qui transforment l'être en profondeur. Dans une perspective pragmatique, le concept de « créativité » permet de saisir le flux existant entre, d'une part, la production d'une œuvre d'art par l'artiste et, d'autre part, la réception active de cette œuvre par un public. L'enseignant partira de textes théoriques ainsi que des expériences des étudiant·e·s ou d'expériences à vivre ensemble dans le cours pour montrer comment une pragmatique de l'esthétique permet de saisir la subtilité et la profondeur de la création et de la perception d'une œuvre.

Méthodes et outils de médiation culturelle, comités culturels et conduite de groupes (titres provisoires), intervenant·e·s à confirmer, 2 jours

Contenu en cours d'élaboration.

Les outils numériques (titre provisoire), intervenant·e·s à confirmer, 1 jour

Présentation de différents outils numériques, des objectifs de médiation qu'ils servent, questionnements autour de leur durabilité et leur accessibilité. Visite d'un terrain où l'expérience pratique et non-numérique est reine. Contenu provisoire, en cours d'élaboration.

Enseignant·e·s

Thierry Gutknecht est travailleur social et philosophe, spécialiste de Foucault. Après une formation en travail social, il a effectué un Bachelor et un Master en philosophie à l'Université de Fribourg. Il travaille actuellement comme assistant social auprès du Réseau fribourgeois de santé mentale et enseigne la philosophie dans différentes écoles de travail social en Suisse romande.

+ autres intervenant·e·s à confirmer

Responsable du module

Véronique Eggimann, Maître d'enseignement à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL), Responsable du CAS en médiation culturelle depuis la 8^{ème} volée. Elle est formée en animation socioculturelle et en médiation culturelle.

Durée : 7 jours

Validation

Un examen oral d'une durée de 30 minutes portant sur une question traitée en philosophie de l'esthétique permettra la validation du module.

Références bibliographiques :

Cavell, S. (2011). *Philosophie des salles obscures*. Flammarion.

Debaise, D., Douroux, X., Joschke, C., Pontégnie, A., Solhdju, K. (Eds). (2011). *Faire art comme on fait société, les nouveaux commanditaires*. Les Presses du réel.

Deleuze, G., Guattari, F. (1991). *Qu'est-ce que la philosophie*. Editions de Minuit.

Dewey, J. (2005). *L'art comme expérience*. Publication de l'Université de Pau. Farrago.

Shusterman, R. (2001). *L'art à l'état vif*. Editions de Minuit.

Souriau, E. (2009). *Les différents modes d'existence*. Presses Universitaires de France.

Thelen, L. (2007). *Changer la donne sociale. Mieux comprendre les personnes en grande précarité afin de leur donner non pas une liberté formelle mais une liberté réelle des choix de vie*. Belgique : in Etopia, www.etopia.be.

D'autres références seront ajoutées lorsque le programme définitif sera déterminé.

Module 3 : Diversité des approches de médiation culturelle

Ce module permet d'acquérir des concepts théoriques en lien avec les différentes fonctions de l'art, la place et le statut de l'artiste dans la société ainsi que la place des publics. Il permet de prendre connaissance d'un certain nombre de projets actuels de médiation culturelle (3 ECTS).

Contenus spécifiques

La place du spectateur et de la spectatrice dans les arts de la scène, Danielle Chaperon, 2 jours

Depuis les origines connues du théâtre, l'effet qu'un spectacle doit produire sur le public est au centre des préoccupations – celles des théoricien·ne·s et celles des praticien·ne·s. Pour Aristote, qui dénie tout bénéfique aux aspects spectaculaires, cet effet (philosophique et éthique) relève entièrement de la construction du texte dramatique. Le théâtre classique, modèle dominant au XVII^e, sera l'héritier voire le prisonnier de cette vision. Autour de 1750, de nouvelles perspectives s'ouvrent, aussi bien par la valorisation des aspects visuels du spectacle que par l'exploration du pathétique. Depuis, le champ n'a cessé de s'élargir et – dès le milieu du XX^e siècle – les frontières entre l'art et la vie de s'estomper (performance, improvisation, participation, immersion, intervention...).

Le public reste aujourd'hui le destinataire d'une œuvre, mais il peut être aussi son objet, son projet, son matériau voire son (co)producteur. Il n'est pas toujours aisé, pour un spectateur ou une spectatrice de trouver « sa place » et à fortiori de la penser, ainsi qu'en témoigne la réception de la programmation 2005 du Festival d'Avignon qui sera prise pour exemple. Le cours présentera quelques instruments dramaturgiques et une réflexion autour des concepts proposés par Jacques Rancière.

Art et démocratie, Anne Jetzer, 3 jours

Il s'agira durant ces journées de réfléchir sur le lien entre art et démocratie. Nous partirons notamment de l'idée que l'art peut être envisagé comme une condition de possibilité centrale pour une véritable démocratie. Pour ce faire, nous nous appuyons sur différents auteurs – Foucault, Dewey, Bourdieu, Rancière, Nussbaum, Fleury, notamment – ainsi que sur l'expérience des participant·e·s afin de discuter cette relation, de mieux saisir ses enjeux et d'identifier le rôle que peut jouer la médiation culturelle dans une telle perspective. En arrière-plan de nos réflexions, se situera la question de la démocratie et de son expérimentation par le ou la citoyen·ne.

La médiation comme projet artistique, Anne-Christine Liske et Nathalie Garbely, 1 jour

Nous aborderons les propositions artistiques comme autant d'opportunités données au spectateur ou à la spectatrice de s'immerger simplement dans une œuvre. Que ce soit par l'écriture, les discussions ou la participation à un projet spécifique, l'idée est de placer le spectateur ou la spectatrice au centre du dispositif.

Nous observerons tout particulièrement les formes que la médiation peut revêtir au sein du far° festival des arts vivants Nyon et le développement de propositions originales qui donnent envie à tout un chacun·e de rencontrer les arts scéniques et qui déploient des effets durables sur le territoire.

Enseignantes

Danielle Chaperon est professeure ordinaire à l'Université de Lausanne depuis 1998. Elle travaille dans le cadre de la Section de langue et littérature françaises et du Centre d'études théâtrales de la Faculté des lettres. Elle enseigne également la dramaturgie à La Manufacture (Haute Ecole des arts de la scène) et à l'Ecole des Teintureries et dirige depuis 2003 le CAS en Dramaturgie et performance du texte (UNIL – La Manufacture).

Anne Jetzer, Maître d'enseignement à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL), a obtenu un MA en travail social et sociologie et s'est formée dans les champs de la culture et de l'art. A la HETSL, ses enseignements s'organisent autour des dispositifs d'expression créative et artistique en travail social, des approches de participation et d'organisation des groupes et communautés.

Anne-Christine Liske et Nathalie Garbely travaillent pour le far° festival Nyon, festival des arts vivants. Anne-Christine Liske en est la directrice, productrice d'arts vivants et curatrice. Elle a d'abord fait des études de droits de l'Europe, puis obtenu un master en gestion et politique de la culture et, plus récemment, un master en études curatoriales de l'École des Beaux-Arts de Leipzig. Nathalie Garbely est chargée de participation culturelle. Elle possède un Master en Lettres, Littérature comparée et Littérature française de l'Université de Genève.

Responsable du module

Véronique Eggimann, Maître d'enseignement à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL), Responsable du CAS en médiation culturelle depuis la 8^{ème} volée. Elle est formée en animation socioculturelle et en médiation culturelle.

Durée : 6 jours

Validation

A la fin du module, les étudiant·e·s réaliseront un travail créatif sur un sujet en lien avec le contenu des cours du module et librement choisi. Ils et elles rédigeront parallèlement un texte d'environ 1 page, expliquant leur démarche. Des consignes plus précises seront données au début du module.

Références bibliographiques :

- Arendt, H. (1961). *La crise de la culture*. Gallimard.
- Bourdieu, P., Darbel, A., Schnapper, D. (1966). *L'amour de l'art, Les Musées d'art européen et leur public*. Minuit.
- Bourdieu, P. (1977). « Sur le pouvoir symbolique ». *Annales ESC*. 32 (2), 405-411.
- Bourdieu, P., Boltanski, L., Castel, R., Chamboredon J.-C. (1965). *Un art moyen, Essai sur les usages sociaux de la photographie*. Minuit.
- Bourdieu P., Passeron, J.-C. (1989). *La Reproduction, Eléments pour une théorie du système d'enseignement*. Minuit.
- Dewey, J. (2010). *Le public et ses problèmes*. (6ème éd). Gallimard folio essais.
- Habermas, J. (2003). *Après l'Etat-Nation, une nouvelle constellation politique*. Fayard.
- Rancière, J. (2009). *Le spectateur émancipé*. La fabrique.
- Rosanvallon, P. (2011). *La société des égaux*. Seuil.
- Banu, G., Tackels, B. (Eds). (2005). *Le Cas Avignon*. Editions L'Entretemps.
- Françon, A., Cantarella, R. (Eds.). (2002). *L'Assemblée théâtrale*. Les éditions de l'Amandier.
- Guénoun, D. (1997). *Le Théâtre est-il nécessaire ?* Circé.

Hunkeler, T., Fournier, C., Lüthi, A. (2008). *Place au public, les spectateurs du théâtre contemporain*. Métis Presses.

Mervant-Roux, M.M. (1998). *L'Assise du spectateur, pour une étude du spectateur*. CNRS éditions.

Talon-Hugon, C. (2006). Avignon 2005, Le conflit des héritages. *Du Théâtre, hors-série n°16*.

Module 4 : Travail de certification

Le module sera consacré au travail de certification qui consistera à mettre en œuvre une action de médiation culturelle, portée dès le début de la formation et durant le déroulement de celle-ci en parallèle aux trois autres modules. Des plages de travail sont réservées dans les différents modules. Durant ces moments, les participant·e·s seront accompagné·e·s individuellement et collectivement (2 ECTS).

Travail de certification

Le travail de certification se fera par la présentation de l'action de médiation réalisée, oralement, devant un jury de deux enseignant·e·s. Elle sera accompagnée d'un dossier écrit de 8 à 10 pages qui analysera l'action réalisée en lien avec l'une des approches théoriques enseignées.

Un descriptif de projet correspondant aux critères permettant une demande de subvention (objectifs, résultats, impact et effets visés), ainsi qu'un canevas décrivant le déroulement de l'action, seront à rendre en juin 2024. La remise de ces documents fait l'objet d'une validation formelle dont la réussite est nécessaire pour pouvoir poursuivre l'action de médiation.

Des consignes précises seront données en début de formation.

Enseignantes

Iris Meierhans, médiatrice culturelle pour l'association Destination 27 où elle développe des projets participatifs avec des personnes éloignées de l'offre culturelle.

Véronique Eggimann, Maître d'enseignement à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL), Responsable du CAS en médiation culturelle depuis la 8^{ème} volée. Elle est formée en animation socioculturelle et en médiation culturelle.

Responsables du module

Véronique Eggimann et Iris Meierhans

Durée : 3 jours

Diploma of Advanced Studies (DAS) HES-SO en Médiation culturelle et projets culturels 2025-2027
(dates non encore arrêtées)

Les contenus de la formation sont organisés en trois modules distincts construits selon une cohérence propre, articulés entre eux.

Chaque module fait l'objet d'une évaluation distincte. Un travail de diplôme valide l'ensemble de la formation.

Des indications précises sur les travaux exigés seront données au début de chaque module, ainsi qu'un règlement de formation.

Module 5 DAS : Pratiques de médiation culturelle et réseau – diversité des approches

Module 6 DAS : Dispositifs et pratiques participatives

Module 7 DAS : Projet de médiation culturelle / Projet culturel en partenariat avec un terrain (Travail de diplôme)

Module 5 : Pratiques de médiation culturelle et réseau – diversité des approches

Ce module est construit pour permettre aux professionnel·le·s de connaître et d'agrandir leur réseau en prenant connaissance des projets en cours dans les différents cantons romands ainsi que d'un certain nombre de projets en Suisse. Il s'agira de pouvoir identifier les spécificités et les complémentarités de ceux-ci ainsi que d'en repérer les enjeux (2 ECTS).

Module 6 : Dispositifs et pratiques participatives

Ce module est centré sur la participation culturelle et les dispositifs qui la permettent. Il s'agira de définir ce qu'est la participation culturelle et les conditions nécessaires pour être en capacité de « fabriquer » des publics, de les solliciter et de leur donner des possibilités d'expérimenter les œuvres artistiques et/ou les projets culturels. Nous questionnerons quelques dispositifs de terrain en repérant les idées et les méthodologies auxquelles ils se réfèrent ainsi qu'en portant une analyse critique de ceux-ci. Enfin, les étudiant·e·s travailleront sur la construction d'un dispositif prenant en compte les publics et leurs spécificités, les contextes institutionnels et politiques ainsi que les nouvelles technologies et moyens numériques en médiation culturelle (3 ECTS).

Module 7 : Projet participatif de médiation culturelle en partenariat avec un terrain (Travail de diplôme)

Dans ce module, il s'agit de concevoir, réaliser, porter et documenter un projet participatif de médiation culturelle en partenariat avec un lieu proposé par le lieu de formation, par groupes de deux à trois étudiant·e·s. Ce module instaure un dispositif pédagogique novateur en partant des questions posées par la réalisation du travail sur le terrain pour amener les apports théoriques permettant d'éclairer les problèmes rencontrés dans la réalisation du projet. Les enseignements théoriques seront intégrés tout au long du module en fonction des problématiques rencontrées par les différents groupes sur leurs terrains. Une grande partie des heures du module seront à organiser par chaque groupe en fonction du lieu partenaire et du projet envisagé. Un dispositif permettant une circularité entre pratique et théorie sera proposé. Le projet fera l'objet d'une documentation sous la forme d'un travail de diplôme d'une part, et, d'autre part, de la rédaction d'un compte-rendu public accompagnant le processus de formation. Un tutorat pédagogique est prévu tout au long du module et le projet global sera présenté selon différentes modalités à établir en fonction des différents lieux, en cours de formation (10 ECTS).

Pédagogie

Différentes modalités pédagogiques seront proposées tout au long de la formation : apports théoriques et méthodologiques, travaux de groupes, travaux d'ateliers, analyse des pratiques, mise en place d'un dispositif de circularité entre questions pratiques et apports théoriques pour le travail de diplôme.

Publics-cible

Intervenant·e·s des milieux culturels, socioculturels, sociaux, des milieux de la formation et de l'enseignement, bibliothécaires, intervenant·e·s des milieux politiques, touristiques et du patrimoine, artistes.

Validation des formations

La validation est faite selon l'échelle des crédits ECTS. Chacun des modules fait l'objet d'un travail de validation.

Chaque participant·e est appelé·e à mettre en œuvre les divers apprentissages acquis au cours des modules selon des modalités diversifiées et complémentaires. En outre, des lectures et des activités seront à effectuer en dehors des jours de formation.

Au terme de la formation, chaque étudiant·e devra réaliser un travail de certificat (CAS) et un travail de diplôme (DAS) dont la validation complètera celle des différents modules et donnera droit au titre.

En outre, chacun·e devra être présent·e durant au moins 90 % de la formation.

Titres délivrés

« Certificate of Advanced Studies (CAS) HES-SO de Médiatrice et Médiateur culturel » pour les participant·e·s qui auront validé les modules 1 à 3 et réalisé un travail de certification (module 4). Ce titre est crédité à **15 ECTS**.

« Diploma of Advanced Studies (DAS) HES-SO en Médiation culturelle et projets culturels » pour les participant·e·s qui auront validé les modules 1 à 4 du CAS et 5 à 7 du DAS. Ce titre est crédité à **15 ECTS (en complément aux 15 ECTS du CAS)**.

Conditions d'admission et inscription

- Etre titulaire d'un diplôme d'une haute école ou d'un titre jugé équivalent.
- Avoir des bases en méthodologie et gestion de projet.
- Avoir des compétences en communication et être à l'aise avec différents types de publics, y compris dans la prise de parole en groupe.
- Avoir un intérêt marqué pour le domaine culturel et les arts.

Sous certaines conditions, les personnes qui ne sont pas en possession des titres requis peuvent déposer leur candidature selon la procédure d'admission sur dossier.

Lieu de formation

Haute Ecole de travail social et de la santé Lausanne (HETSL)
Ch. des Abeilles 14 – 1010 Lausanne

Conditions financières et désistement

Une finance d'inscription est perçue auprès de chaque participant·e par le site de formation. Elle n'est pas remboursable, même en cas de désistement.

Coûts de la formation

CAS de Médiatrice et Médiateur culturel – de novembre 2023 à février 2025

Finance d'inscription : CHF 200.- payable à l'inscription.

Frais de formation : CHF 5'600.- payables 15 jours avant le premier jour de cours.

DAS en Médiation culturelle et projets culturels – en principe de mars 2025 à février 2027

Finance d'inscription : CHF 200.- payables à l'inscription.

Frais de formation : CHF 5'600.- payables 15 jours avant le premier jour de cours.

Les participant·e·s sont personnellement responsables du paiement de leur formation dans les délais indiqués, indépendamment du fait qu'ils ou elles reçoivent ou non des subsides.

Article 4 du règlement de la formation

- La formation doit être intégralement payée au plus tard à échéance de la facture.
- Les désistements ou reports doivent être communiqués par courrier recommandé au secrétariat de l'Unité de formation continue.
- En cas de désistement :
 - la finance d'inscription de CHF 200.- reste acquise quelle que soit la décision d'admission, car votre dossier est traité.
 - les frais de formation restent dus selon les modalités suivantes :
 - après confirmation d'admission et jusqu'au 61ème jour avant le début de la formation : 20%
 - du 60ème jour au 30ème jour avant le début de la formation : 50%
 - moins de 30 jours avant le début de la formation : les frais sont intégralement dus.
- En cas d'abandon, d'exclusion de la formation ou d'échec définitif, les frais de formation dus ne sont pas remboursés.
- Dans le cas où de graves circonstances personnelles, non-prévisibles, surviennent et empêchent le ou la participant·e de commencer ou de poursuivre la formation, la Direction peut - sur la base des documents présentés (certificat médical notamment) - assouplir les règles ci-dessus. Elle privilégiera d'abord le report de la participation à la formation, pour autant qu'une nouvelle volée démarre.
- Pour le cas où il y a trop de désistements, la Direction peut, quand bien même les montants dus pour la formation ont été payés, repousser son ouverture.
- En cas de force majeure, soit en présence de circonstances imprévisibles, inévitables et extérieures à la volonté des parties telles que épidémie, pandémie ou guerre notamment, la Direction peut suspendre la formation.
La Direction peut reporter ou annuler la formation suspendue pour cause de force majeure, le report étant privilégié. En cas d'annulation ou si le report n'est pas possible pour le ou la participant·e, la HETSL restitue les montants relatifs à la part non exécutée de la formation. Aucun dédommagement de quelque nature que ce soit n'est dû par la HETSL.

Calendrier des modules 1, 2, 3 et 4 du CAS

Les dates concernant les modules 5, 6 et 7 (DAS) seront déterminées ultérieurement.

2023 :

- Lundi et mardi 20 et 21 novembre 2023
- Lundi et mardi 11 et 12 décembre 2023

2024 :

- Lundi et mardi 15 et 16 janvier 2024
- Lundi et mardi 5 et 6 février 2024
- Lundi et mardi 4 et 5 mars 2024
- Lundi et mardi 15 et 16 avril 2024
- Lundi et mardi 6 et 7 mai 2024
- Lundi et mardi 10 et 11 juin 2024
- Lundi et mardi 9 et 10 septembre 2024
- Lundi, mardi et mercredi 7, 8 et 9 octobre 2024
- Lundi et mardi 4 et 5 novembre 2024

2025 :

- Mardi et mercredi 18 et 19 février 2025 (défense des travaux de certification CAS)

Les mois de juillet et août sont exempts de cours. Les cours se déroulent de 9h à 17h.

Responsable de formation

Véronique Eggimann

veronique.eggimann@hetsl.ch Tél. : + 41 21 651 62 96 bureau B311

Inscription et renseignements

L'inscription se fait en ligne sur la page internet <https://www.hetsl.ch/formation-continue/formations-postgrades/cas/cas-de-mediatrice-et-mediateur-culturel/>.

Délai d'inscription pour le CAS : 15 juin 2023

Délai d'inscription pour le DAS : juillet 2024 (une date précise sera fixée ultérieurement)

Secrétariat :

Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL)
Tiziana Di Mizio, secrétariat de l'Unité de formation continue
Ch. des Abeilles 14 – 1010 Lausanne

tiziana.dimizio@hetsl.ch Tél. : + 41 21 651 03 29